



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 27 janvier 2023 DÉLIBÉRATION

Rapporteur : Patrick MAILLET

Secrétaire de séance : Madame Sabine SALLE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 31

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU CARRERE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,
M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Françoise STIOPHANE, M. Jean-Luc MARLE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Daniel LACRAMPE, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Jean-Luc MARLE
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Etaient absent.e.s :

- M. André LABARTHE (excusé)
- Mme Laurence DUPRIEZ

4 - BUDGET PRINCIPAL – OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPÉS

L'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire peut, sur autorisation du Conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation précise le montant et l'affectation de ces crédits.

Pour 2023, les montants de ces crédits qu'il vous est proposé de voter sont les suivants :

Opération	Article /Fonction	Libellés	Montant
204	2117/833	Régénération du patrimoine arboré	54 400,00
501	2188/810	Matériel ST (PA)	2 000,00
502	2188/01	Matériel divers (PA)	3 000,00
508	2183/0200	Outils numériques (PA)	8 000,00
510	2121/823	Plantations (PA)	20 000,00
515	2188/213	Matériel écoles	5 000,00
516	21312/213	Travaux écoles	15 000,00
715	21318/824	Mise en conformité accessibilité	35 000,00
716	21318/414	Mise aux normes incendie	25 000,00
720	21312/213	TEPCV	180 000,00
732	21318/810	Centre technique municipal	75 000,00
777	2188/777	Jardins partagés	44 500,00
781	2117/833	Pistes forestières	64 000,00
1104	21318/0200	Changement chaudières	10 000,00
110002	2151/822	Requalification Rue Louis Barthou	300 000,00
TOTAL			840 900,00

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** ce rapport ;
- **VOTE** les crédits anticipés précités.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 27 janvier 2023.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 31/01/2023



Bernard UTHURRY

